

# AVANCEMENTS : Les derniers seront les premiers !

Le père Noël ne passe pas pour tout le monde. Vous êtes nombreux à vous interroger sur les promotions TGV de certains collègues qui se retrouvent promus alors que les critères très précis d'ancienneté dans l'examen, d'ancienneté dans la nomination de grade, d'ancienneté administrative, de notation ne leur étaient pas des plus favorables.



## STOP AUX AVANCEMENTS ET MUTATIONS A 2 VITESSES !

### VOUS VOUS SENTEZ LÉSÉS PAR CES NOMINATIONS « SAUVAGES » ?

- Saisissez le médiateur interne de la police qui vous donnera sûrement raison, même si l'avis qu'il rend n'est que consultatif.
- Faites un recours hiérarchique auprès du Ministre de l'Intérieur sous couvert de la voie hiérarchique.
- SAISISSEZ le TRIBUNAL ADMINISTRATIF qui a obligé à maintes reprises l'administration à revoir sa copie EN DONNANT RAISON AUX FONCTIONNAIRES LESES.

## HALTE AU COPINAGE ET A LA COGESTION ADMINISTRATIVE !

ARRETEZ DE CROIRE LES BELLES PROMESSES D'UN HYPOTHETIQUE AVANCEMENT QUI VOUS FERONT PATIENTER PLUSIEURS ANNEES ENCORE EN ECHANGE D'UNE ADHESION A DES SYNDICATS INCAPABLES DE RESPECTER LES TEXTES EN VIGUEUR.

La CFTC-POLICE exige de l'Administration le respect des règles statutaires et des textes règlementaires en matière d'avancement et de mutation.

La CFTC POLICE exige une transparence absolue sur les listes des candidats et sur les classements établis lors de la publication des résultats.

La CFTC-POLICE exige de l'administration une transmission individuelle claire à chaque candidat à l'avancement ou / et à la mutation de son classement sans transiter par les syndicats.

La CFTC-POLICE saisira très rapidement la DRCPN à propos de nombreuses irrégularités et inepties émanant des CAPI sur lesquelles elle a été alertée afin que soient réétudiés avant la CAPN les cas litigieux.

Mettre fin au malaise actuel des policiers passera OBLIGATOIREMENT par une totale clarté sur ces points délicats et le respect des textes.

